



A propos du film

La trousse corrézienne : Par la fenêtre ou par la porte, un fil de Jean Pierre Bloc	2
Nord Littoral : Un débat autour du harcèlement moral au travail	3
SUD-Ouest : Retour sur l’affaire France Télécom, ou le management piloté par les chiffres	5
Le Télégramme : À Concarneau, un ciné-débat autour de la souffrance au travail	7
Ouest France : L’Affaire France Télécom au Cinéville de Concarneau ce soir	9
Le Journal d’Elbeuf : « Ce drame, il faut qu’il serve à quelque chose »	11

CRITIQUES SUBJECTIVES - COMME ON AÏME

PAR LA FENÊTRE OU PAR LA PORTE
DE JEAN-PIERRE BLOC
(THÉLÈME FILMS, 2023)
FILM DOCUMENTAIRE

Par DIANE BARATIER

L'affaire France Télécom - Orange - expliquée à tous.

Septembre 2004, l'État privatise son fleuron historique France Télécom. Le cours de l'action devient primordial et le nouveau PDG Didier Lombard décide de pousser 22 000 agents au départ « volontaire ». Commence le procès d'une caricature du management, les dirigeants maladroits ont laissé des traces.

Ce film est à voir pour comprendre jusqu'où la perversité des systèmes patronaux nous entraîne. Il met en lumière les rouages invisibles du harceleur. On a pas besoin de connaître l'employé pour le rendre malade. C'est ce qui a été jugé et clôt en appel le 30 septembre 2022, « l'affaire des suicides de France Télécom - Orange », la première condamnation pénale de dirigeants du CAC 40 pour harcèlement moral institutionnel. Derrière ce coup de tonnerre juridique, ce film retrace l'histoire d'un long combat syndical, raconté par celles et ceux qui ont mené la lutte. Le patronat a voulu rendre amnésique ses employés. Entrés dans la boîte comme fonctionnaires d'un service public, ils se devaient de devenir des commerciaux. Il a fallu presque 20 ans pour cerner, prouver, et mettre en lumière les souffrances et maladies occasionnées par les manipulations perverses des dirigeants destinées à faire fructifier les dividendes des actionnaires.

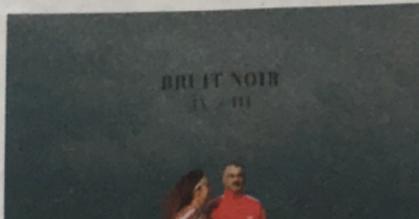
Le film a été initié par différents syndicats, il est en notre pouvoir de le divulguer. On pense que c'est de notre faute si on est malade parce qu'on n'est pas assez bon, on ne peut croire que c'est un système qui a choisi de nous détruire parce qu'on ne valait plus rien. On était en trop. C'est inimaginable mais c'est vrai. Les témoins dans le film nous le prouvent, avec détermination ils ont récolté les preuves pendant 20 ans pour gagner en justice. Brandissons cette victoire à la face du patronat !

Pour organiser des projections, écrivez à cette adresse mail : programmation@parlafenetreouparlaporte.fr

IV / III'
DE BRUIT NOIR
(ICI D'AILLEURS..., 2023)
DISQUE

Par OURS NOIR

J'avais évoqué ici (voir Trousse n° 10) le projet de...



PRINCESSE KEVIN
DE MICHAËL ESCOFF
(P'TIT GLÉNAT, 2018)
ALBUM JEUNESSE

Par CAROTTE

Pour le spectacle de fin d'année, Kevin veut se déguiser. Les autres peuvent rigoler, Kevin s'en moque. Se déguiser, c'est pour ne pas être reconnu. Sinon, ça sert à rien. Sinon, ça sert à décréter que seules les princesses auraient le droit de se déguiser en princesses ? Ça ne lui fait rien. Ça ne lui fait rien. Les filles se déguisent en princesses ou en cow-boy ! Elle se déguise en princesse, qu'elles veulent. Alors ?

Un album tendre et doux qui bouscule les assignations de genre, les stéréotypes de genre. Pas de dogmatisme ni de caricatures. Une fenêtre ouverte pour réfléchir.

ÊTRE ÉCOFÉMINISTE
DE JEANNE BURGAULT
(L'ÉCHAPPÉE, 2020)
ESSAI

Par CHRISTOPHE GIBIAUD

Il est des notions floues, des notions mal comprises. C'est le cas de l'écoféminisme, qui n'est pas la somme d'une position féministe et d'une approche écologiste ; c'est « l'imbrication de toutes les autres formations ». Cela conduit à une approche qui n'est pas qu'être écoféministe, mais qui est intersectionnelle. Gaard, c'est penser les intersections entre le capitalisme et l'écologie. On ne pourrait ni les combattre ni les abolir séparément. Jeanne Goutal ajoute que l'écoféminisme peut-être actuellement le mouvement le plus systématique à postuler anarchiste se faut « renverser le...

PROJECTION

Un débat autour du harcèlement moral au travail

L'union locale CGT a organisé au cinéma l'Alhambra une soirée débat avec Jean-Pierre Bloc, réalisateur du film documentaire sur la vague de suicides de 2005 à 2010 au sein de France Télécom.



L'UNION LOCALE CGT A ORGANISÉ AU CINÉMA L'ALHAMBRA UNE SOIRÉE DÉBAT AVEC JEAN-PIERRE BLOC.

« *Par la fenêtre ou par la porte* », le film documentaire de Jean-Pierre Bloc, a été projeté au cinéma l'Alhambra de Calais lors d'une soirée débat en présence du réalisateur, organisée par l'union locale de la CGT. Le documentaire raconte le combat des salariés de France Télécom contre leur direction après une vague de suicides au sein de l'entreprise de 2005 à 2010. Le scandale de la révélation de cet épisode morbide a déclenché l'éviction du PDG de l'époque et de ses cadres proches, et entraîné quelques années plus tard, en 2019, la tenue d'un procès qui fit entrer dans la jurisprudence la notion de « *harcèlement moral institutionnel* ».

« *Cette projection fait partie d'une forme d'éducation ouvrière. Nous invitons non seulement les syndiqués mais également les salariés à participer. Si l'on parle beaucoup de harcèlement sexuel et de harcèlement scolaire, on parle très peu de harcèlement moral en entreprise. Généralement, c'est ms considère en termes de droit du travail On peut voir que beaucoup de plaintes déposées auprès du procureur de la République sont classées sans suite. En disant que cela pouvait se régler aux prud'hommes pour ne pas encombrer les tribunaux de correctionnelle. Donc on a décidé de montrer aujourd'hui quelque chose aux salariés qui sont confrontés à ce genre de problème managérial. Chez France Télécom en 2006, on a mis en place un système de management qui consistait à essayer de se débarrasser d'un maximum de salariés. Ceci par tous les moyens possibles. Et donc cette phrase « Par la fenêtre ou par la porte » venait du président du groupe Didier Lombard, qui devant une assemblée d'actionnaires, a dit qu'il se débarrasserait de 22 000 salariés, qu'ils le veulent ou non, « Par la fenêtre ou par la porte » ». S'en est suivie une vague de suicides (23 en 2009). Le film raconte alors toute la bagarre qu'a menée l'intersyndicale de France Télécom pour faire reconnaître le harcèlement, ce qui a amené à la condamnation de Didier Lombard et généré une jurisprudence », explique Eric Lhironde, secrétaire de Union locale CGT.*

« LA RÉCEPTION CALAISIEENNE ÉTAIT DE HAUT NIVEAU »

La soirée était ouverte à tous, gratuite, prise en charge par l'union locale de la CGT. Une centaine de personnes ont assisté à la projection, puis ont débattu, en présence et avec le réalisateur Jean-Pierre Bloc qui conclut : « *Une soirée intéressante avec des témoignages assez poignants de plusieurs personnes dont cette personne qui est soeur de quelqu'un qui s'est suicidé. Suicide qui n'avait pas été du tout pensé comme lié au travail. Et qui a réalisé des années plus tard qu'elle n'était pas seule, et que cela venait de là. En général les interventions étaient de bonne qualité ce soir, la réception calaisienne était de haut niveau. Avec des syndicalistes qui sont de vrais lutteurs, des combattants. Et puis parmi les gens qui sont venus voir le film, des personnes qui avaient beaucoup de choses à raconter.. On a eu une heure pour le faire, on aurait sans doute pu discuter au delà. À suivre... »*

SAINT-SAVINIEN

Retour sur l'affaire France Télécom, ou le management piloté par les chiffres



LE RÉALISATEUR JEAN-PIERRE BLOC ÉCHANGERA AVEC LE PUBLIC DU FLORIDA
SUR L'AFFAIRE DES SUICIDES DE FRANCE TÉLÉCOM.
PIERRE POILLOUX

Ce jeudi 8 février, au cinéma Florida (1), le réalisateur Jean- Pierre Bloc viendra présenter son documentaire « Par la fenêtre ou la porte », qui témoigne de la manière dont la direction de France Télécom a harcelé moralement ses salariés et entraîné une vague de suicide entre 2006 et 2011. En décembre 2019, Didier Lombard, PDG de l'entreprise à l'époque, et six autres cadres et dirigeants ont été condamnés pour « harcèlement moral ».

Des dirigeants du CAC 40 condamnés au pénal en 2022, en quoi est-ce important ?

Déjà, c'est une première, et ça le reste à ce jour, avec un retentissement mondial. Mais les peines d'un an de prison (avec sursis) et une amende de 15 000 euros sont dérisoires par rapport à la gravité des faits.

Que pensez-vous de la personnalité du PDG de l'époque ?

L'absence d'empathie de Didier Lombard, le déni de réalité dont il a fait preuve tout au long de cette terrible affaire restent pour moi un mystère. Mais au-delà de sa personnalité, cette attitude est commune à de

nombreux dirigeants dont l'unique obsession est de faire monter le cours de l'action. Une seule boussole, les chiffres ! La souffrance causée par l'organisation du travail est encore aujourd'hui un sujet majeur dans beaucoup d'entreprises. Les méthodes sont peut-être moins caricaturales qu'à France Télécom, mais tout aussi perverses, avec des catastrophes en termes de santé.

Qu'est-ce qui vous a le plus touché en réalisant ce film ?

L'extraordinaire intelligence collective, la ténacité, et la combativité de syndicalistes en lutte contre la puissance d'un système managérial terrorisant. Il ne faut jamais renoncer à se battre, même quand le rapport de force est disproportionné. Le droit est une arme dont il faut se servir.

Depuis sa sortie le 8 novembre 2023, quelles sont les réactions du public ?

Le public participe activement aux débats, il y a des témoignages poignants et parfois l'expression d'un désarroi et d'un isolement. Avec un désir de s'inspirer du combat raconté dans le film.

Jean-Claude Denéchaud

(1) « *Par la fenêtre ou la porte* », jeudi 8 février à 20 h 30. Site : cinemaflorida.fr

16 février 2024

À Concarneau, un ciné-débat autour de la souffrance au travail

Plusieurs organisations concarnoises proposent, vendredi 16 février, la projection du film « Par la fenêtre ou par la porte ». La présence d'intervenants spécialisés permettra d'évoquer la question des conditions de vie au travail.



DE GAUCHE À DROITE : YOUENN LE FLAO ; MICHÈLE DALOZ, DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DE CONCARNEAU/QUIMPERLÉ ; ISABELLE BROCHARD DE GRAND ÉCRAN ; BENOÎT HELARY, DIRECTEUR DU CINÉVILLE DE CONCARNEAU. (LE TÉLÉGRAMME/GUIREC FLÉCHER)

Alors que la problématique de la souffrance au travail revient régulièrement dans l'actualité, plusieurs organisations du pays de Concarneau* ont décidé d'aborder le sujet, en organisant, vendredi 16 février, un ciné-débat. Au Cinéville de Concarneau, le film « Par la fenêtre ou par la porte », sera projeté à partir de 20 h 15, avant l'intervention de plusieurs interlocuteurs.

Réalisé par Jean-Pierre Bloc, ce documentaire revient sur l'affaire France Télécom-Orange, privatisée par l'État, en septembre 2004. La société, poussée par la rentabilité financière, a conduit 22 000 agents au « départ volontaire » et instauré un management menant à 19 suicides et 12 tentatives chez ses employés. Après des années de procédures judiciaires, l'affaire des « suicides de France Télécom- Orange » se clôt en appel le 30 septembre 2022 avec, pour la première fois, une condamnation pénale de dirigeants du CAC 40 pour harcèlement moral institutionnel.

Derrière « ce coup de tonnerre juridique », ce film retrace l'histoire d'un long combat syndical, raconté par celles et ceux qui ont mené la lutte.

Plusieurs intervenants

Après la projection, le public sera invité à échanger avec Patrick Ackermann, syndicaliste et initiateur du film, Hélène Adam, syndicaliste et protagoniste du film, Youenn Le Flao, secrétaire départemental de Sud PTT, Armelle Féroc, consultante du cabinet Syndex et Christian Baudelot, sociologue.

« Ces salariés ont été poussés à bout »

Ce dernier a participé, en tant qu'intervenant, lors des premiers jours du procès, aux côtés d'autres experts spécialisés sur la question de la souffrance au travail. « On trouvait des tas de trucs aux victimes, qu'elles étaient notamment atteintes de maladies mentales. Elles étaient au contraire extrêmement investies. Leur travail constituait leur identité », se remémore le sociologue. Lors du procès, lui-même a mis en avant la notion de suicide « vindicatif », constituant un acte ultime de protestation. « Ces salariés ont été poussés à bout. La seule réponse qu'ils pouvaient apporter, c'était par la mort et d'en finir avec la vie », signale Christian Baudelot, spécialiste d'Émile Durkheim.

En amont de la projection, le sociologue sera présent à la librairie Albertine, à partir de 17 h 30, pour une rencontre autour de ses ouvrages.

Pratique

Ciné- débat « Par la fenêtre ou par la porte », vendredi 16 février à 20 15, au Cinéville de Concarneau. Tarif réduit : 7 €

16 février 2024

Bretagne - Concarneau

L'Affaire France Télécom au Cinéville de Concarneau ce soir

Le documentaire sur l'affaire des suicides chez France Télécom de Jean- Pierre Bloc sera à l'honneur ce soir, ce vendredi 16 février 2024, au Cinéville à Concarneau (Finistère).



LE CINÉVILLE À VU SON NOMBRE DE SPECTATEURS AUGMENTER L'AN DERNIER. UNE BONNE NOUVELLE DEPUIS LA CRISE SANITAIRE. | OUEST-FRANCE

Ce vendredi 16 février, c'est au Cinéville de Concarneau (Finistère) que le **collectif d'associations de la LDH**, Attac, Paresse, la Librairie Albertine, Grand Écran ainsi que des syndicats organise un ciné débat autour du film *Par la fenêtre ou par la porte*. Ce documentaire de Jean-Pierre Bloc fait le récit de l'affaire France Télécom qui a connu une vague de suicide, recueillant les témoignages des acteurs de la lutte, des syndicalistes, avocats, ou encore de médecins du travail. « **Cette affaire est racontée pour la première** fois par celles et ceux qui ont mené le combat, indique Michèle Daloz, de la LDH.

Le 30 septembre 2022, la condamnation des dirigeants de France Télécom/Orange pour harcèlement moral institutionnel a été confirmée en Cour d'appel. C'est sans doute le procès le plus emblématique en France de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler la souffrance au travail. »

Un débat après la projection

Cette affaire « **« hors normes** », »selon les structures organisatrices de la soirée, a ainsi mobilisé un travail judiciaire colossal. « Un procès qui fera date et auquel, déjà, se réfèrent d'autres affaires similaires à la SNCF, au Crédit Lyonnais, à la Poste », glissent les organisateurs. « Car ce qui s'est passé à France Télécom entre 2005 et 2010 n'est pas une exception honteuse dans l'univers des grandes entreprises du CAC 40 ».

Après la projection du documentaire, le sociologue du travail Christian Baudélot, « qui s'est beaucoup penché notamment sur la souffrance au travail », sera présent pour échanger avec le public et préciser certains points de l'affaire qu'il connaît bien. « J'ai été à l'initiative des parties civiles, dont Patrick Ackermann, témoin au procès, explique le sociologue. Je pourrai en parler ainsi que de ce qu'ont appris les sociologues et les

psychologues du travail. » Une soirée informative, donc, par le biais d'un documentaire choc qui pointera un sujet de société souvent tabou de la détresse au travail.

Informations : Soirée l’Affaire France Télécom au Cinéville, ce vendredi 16 février à 20 h 15.

AFFAIRE DU HARCÈLEMENT CHEZ FRANCE TÉLÉCOM

« Ce drame, il faut qu'il serve à quelque chose »

Le jeudi 7 mars, le cinéma Mercure accueillera la projection d'un documentaire sur l'affaire de harcèlement qui avait mené à la condamnation du PDG de France Télécom. Une histoire qui touche particulièrement un retraité elbeuvien de l'entreprise.

Sans être le plus inquiet, il a longtemps été en première ligne. « **Ils ne me faisaient pas trop chier, car je savais me défendre. Mais j'ai passé des années à soutenir les autres, à monter des dossiers avec eux pour des indemnités** », se rappelle Daniel*. « **Ils** », ce sont les cadres et les dirigeants de France Télécom, condamnés en première instance et en appel, en 2022, dans une affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre, sur fond de pression et de harcèlement qui ont poussé des salariés au suicide.

Cette histoire, Daniel, « **retraité des Télécoms** » installé à Elbeuf, et des amis la racontent dans un documentaire, qui sera projeté au cinéma Mercure et suivi d'un débat, le jeudi 7 mars, à partir de 19 h 30.



L'affiche du documentaire **Par la fenêtre ou par la porte**, qui sera diffusé ce jeudi soir au cinéma **Mercure**. *Par la fenêtre ou par la porte*

Des alertes, en vain

Déjà affecté par un plan de restructuration qui avait supprimé son poste et entraîné son remplacement ailleurs, Daniel a vraiment ressenti un problème à partir du moment où il a pris ses fonctions syndicales, en 2005.

« *J'ai vu que les problèmes et les plaintes s'accumulaient. Quand j'ai vu qu'un mec que je connaissais s'était pendu, à Rouen, je me suis dit qu'un truc n'allait vraiment pas* », confie-t-il.

À l'époque, il assure que des mesures avaient été prises pour alerter la direction, à travers un Observatoire du stress ou en réunion du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). En vain... « **On voyait bien, quand ils revenaient de séminaires, que les cadres étaient hyper remontés. On n'arrêtait pas de leur dire qu'ils n'étaient pas obligés d'obéir aveuglément ou même de faire du zèle** », se souvient Daniel.



Quand j'ai vu qu'un mec que je connaissais s'était pendu, à Rouen, je me suis dit qu'un truc n'allait vraiment pas

Daniel

Selon lui, c'est dans ce contexte que Didier Lombard, PDG de France Télécom à l'époque, aurait annoncé son intention de se séparer de 22 000 salariés, coûte que coûte, qu'ils passent « **par la fenêtre ou par la porte** ». C'est d'ailleurs cette formule choc qui a été retenue comme titre pour le documentaire de Jean-Pierre Bloc.

« **Éclairer les autres** »

Daniel ne témoigne pas directement dans ce long métrage. « **On me voit de loin, plusieurs fois, sourit-il. Mais j'ai préféré apporter une aide et mon avis pour aider l'équipe.** » À l'Ariel de Mont- Saint-Aignan, à Paris, à l'Omnia de Rouen... Daniel doit compter pour se souvenir du nombre de fois où il a déjà vu le film qui retrace l'histoire d'une grande partie de sa carrière.

À chaque fois, comme ce sera le cas le jeudi 7 mars à Elbeuf, il aborde les projections et les débats avec le même état d'esprit. « *Ça ne m'atteint pas au quotidien, car j'ai toujours fait en sorte de garder de la distance avec tout ça. Ce drame, il faut qu'il serve à quelque chose, à créer le débat sur le monde du travail et les conditions de travail, à éclairer les autres. Moi, je ne veux pas être une victime !* »

*Le prénom a été modifié à la demande de l'intéressé.

● **Aurélien Delavaud**